

BAC PRO

TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

EN APPRENTISSAGE



Le titulaire du bac pro doit être capable:

- > conseiller et vendre des animaux et les produits en rapport avec son bien-être
- > fidéliser la clientèle et suivre les ventes
- > animer et gérer l'espace de vente, assurer l'hygiène des lieux de vie des animaux

Vous souhaitez travailler dans un magasin spécialisé dans la vente des animaux de compagnie, des produits et d'accessoires d'animalerie, nous vous proposons de suivre cette formation diplômante. Professionnellement, vous devrez actualiser en permanence votre culture scientifique, technique et économique ainsi que la réglementation relative à la commercialisation des animaux.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir suivi une 3ème, un CAP ou une 2nde
- Avoir de 15 à 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Satisfaire à l'entretien de motivation et à l'examen du dossier

APTITUDES RECOMMANDEES

- Etre motivé à exercer le métier visé et à assurer la formation en alternance.
- Posséder le sens du contact et de la relation clientèle
- Être réactif et avoir le sens de l'adaptation
- Avoir une bonne présentation

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Animaleries.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Rencontre lors des journées portes ouvertes ou d'une réunion d'information
- Envoi du dossier de candidature complété
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'engagement de l'employeur
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
- Internat mixte: en faire la demande lors de l'inscription

RYTHME D'ALTERNANCE:

1 semaine chez l'employeur
1 semaine au centre de formation (20 semaines / an)

DEBOUCHES

Parcours post-diplôme: BTSA TC AEC, BTS GMNF, Aide soignant animalier, Assistant vétérinaire, BTS MCO, NDRC

Insertion professionnelle: vendeur puis chef de rayon dans son domaine de spécialisation

FORMATION

Code diplôme: 40321203

Parcours structuré en 3 années de formation:

1. Seconde professionnelle
2. 1ère professionnelle
3. Terminale professionnelle

Enseignement général et scientifique:

Bloc 1: français et documentation
Bloc 2: histoire-géographie
Bloc 3: éducation socio-culturelle
Bloc 4: mathématiques
Bloc 5: physique/chimie
Bloc 6: biologie/écologie
Bloc 7: langue vivante: anglais
Bloc 8: éducation physique et sportive

Enseignement professionnel:

Bloc 9: techniques de vente en animalerie
Bloc 10: gestion de l'espace dans le cadre de l'hygiène et de la sécurité
Bloc 11: cadre juridique de la vente des animaux de compagnie
Bloc 12: reconnaissance des espèces domestiques et non domestiques et entretien des animaux et du matériel
Bloc 13: connaissance scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et son environnement

Mode d'évaluation:

- Au cours de l'année: devoir sur table, devoirs maison, QCM, examens blancs, oraux d'entraînement
- Obtention du diplôme: par contrôle continu en cours de formation et examen final

EVALUATIONS CERTIFICATIVES

| EPREUVE | Coeff | Modalité | Forme |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| E1: Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle • Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel • Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer • Argumenter un point de vue • Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie. | 1 2 1 | CCF* EPT* | Oral Pratique Écrit |
| E2: Langue et culture étrangère <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle | 1 | CCF | Oral Écrit |
| E3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES <ul style="list-style-type: none"> • Développer sa motricité | 1 | CCF | Pratique |
| E4: Culture scientifique et technologique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et raisonnements mathématiques • Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome • Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et raisonnements de la physique et de la chimie • Expliquer des enjeux liés au monde vivant | 1.5 2.5 | EPT CCF | Écrit Écrit et pratique |
| E5: Sciences appliquées et technologies <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le client sur les produits d'animalerie | 2 | EPT | Écrit |
| E6: Expérience en milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Situer l'entreprise dans son environnement professionnel • Communiquer en situation professionnelle • Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise | 3 | EPT Oral | Oral |
| E7: Pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie • Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité • Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers | 5 | CCF | Écrit Pratique Oral |

* CCF: Contrôle en Cours de Formation

* EPT: Epreuve ponctuelle Terminale

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'alternant à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:

- ⇒ Evaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, devoirs surveillés, productions personnelles, entraînements des épreuves)
- ⇒ Evaluation en entreprise (entretiens triparties avec le maître d'apprentissage)
- ⇒ Evaluation formative et certificative, suivi individualisé de la progression jusqu'à l'inscription à la certification visée

MODALITÉS FINANCIERES

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti

Seuls les manuels scolaires et la demi-pension sont facturés. Ainsi que l'internat, pour ceux qui le souhaitent.

REMUNERATION DE L'APPRENTI

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

| | 16 à 17 ans | 18 à 20 ans | 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|--|
| 1 ^{ère} année | 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC | Salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage |
| 2 ^{ème} année | 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC | |
| 3 ^{ème} année | 55% du SMIC | 67% du SMIC | 78% du SMIC | |

INFOS PRATIQUES

Comment nous contacter ?

Lycée Le Buat
21 rue du Buat • 78580 Maule

> Accueil:

Tél: 01 30 90 82 10 / mail: maule@cneap.fr

> Mme Guyot

Responsable des formations par apprentissage:

Tél: 07.87.95.47.19 / mail: caroline.guyot@cneap.fr

> M Cronier

Chargé de liaison entreprises:

Tél: 07.57.44.10.21 /

mail: christophe.cronier@cneap.fr

Horaires du secrétariat

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Accès par transport

En voiture

Autoroute A13, sortie Epône puis direction Maule

En bus

Bus "Express 14" de Verneuil ou d'Orgeval, direction La Défense

En train

Gare Paris-St Lazare : direction Mantes-la-Jolie (ligne J) -

Correspondance à Epône pour arrêt Maule (ligne N)

Gare Paris-Montparnasse : direction Mantes-la-Jolie (ligne N) arrêt Maule.

